



ᑲᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏ ᑲᑏᑏᑏ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Rapport d'évaluation sur le projet pilote du magasin à Iqaluit de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut



Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| Agir pour réduire les méfaits liés à l'alcool au Nunavut | 5 |
| Répercussions du magasin sur la communauté | 6 |
| Délits et appels à la GRC | 7 |
| Violence familiale | 7 |
| Passage aux urgences..... | 8 |
| Jeunesse..... | 8 |
| Conduite avec facultés affaiblies | 9 |
| Décès liés à l'alcool..... | 9 |
| Dégâts commis par des locataires | 9 |
| Itinérance et pauvreté..... | 9 |
| Ventes et importations de spiritueux | 10 |
| Ville d'Iqaluit | 11 |
| Opinion publique | 12 |
| Résultats de l'enquête de mars 2020 | 12 |
| Points saillants de l'enquête de mars 2020 | 13 |
| Opinion des Inuits | 17 |
| À propos du magasin de la Société des alcools et du cannabis | 18 |
| Prochaines étapes : | 19 |
| Annexe A : Résultats du sondage 2020 sur le magasin d'Iqaluit de la SACN | 20 |

Introduction

Le magasin de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut (généralement connu sous le nom de « magasin de bière et de vin ») a ouvert ses portes à Iqaluit en septembre 2017. Le magasin ne vend que des boissons à faible teneur en alcool (bière, vin, cidre, panachés et vermouth). Les particuliers peuvent acheter une quantité quotidienne maximale de 24 bières/panachés/cidres ou quatre bouteilles de vin, ou encore un mélange de ces boissons dans le cadre duquel six bières valent une bouteille de vin.

Avant l'ouverture du magasin de bière et de vin, n'y avait pas eu de magasin physique permettant l'achat d'alcool à Iqaluit depuis plusieurs décennies. Les solutions pour se procurer de l'alcool consistaient à passer commande auprès de l'entrepôt de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut à Rankin Inlet (en comptant plusieurs jours d'attente et des frais de transport aérien), à acheter de l'alcool dans le sud du Canada grâce au système de permis d'importation (en comptant également plusieurs jours d'attente et des frais de transport aérien), ou à se tourner vers des contrebandiers d'alcool locaux (aucune attente, mais un choix coûteux et illégal). Toutes ces solutions étaient coûteuses et encourageaient les gens à se concentrer sur la consommation de boissons riches en alcool (spiritueux) afin d'en avoir plus pour leur argent.

Reconnaissant que l'accès limité à l'alcool n'éliminait pas sa consommation, mais encourageait plutôt des comportements dangereux comme l'hyperalcoolisation rapide, le gouvernement du Nunavut (GDN) a essayé une approche qui mise sur la réduction des risques. Il a ainsi décidé d'ouvrir un magasin physique qui permettrait l'accès à des quantités limitées de boissons à faible teneur en alcool proposées à des prix plus bas.

Ce choix n'a pas été sans controverses. La réunion publique pour discuter d'un éventuel magasin a été marquée par la voix des aînés qui avaient eu de mauvaises expériences liées à l'alcool et qui n'étaient pas favorables à l'ouverture. Cependant, lors de l'enquête en ligne après cette réunion et du référendum communautaire qui a suivi, la grande majorité a appuyé l'ouverture d'un magasin. À l'image de la controverse publique, les politiciens du Nunavut étaient également divisés sur les répercussions potentielles de la libéralisation de l'accès à l'alcool à Iqaluit.

Dans ce contexte, le ministre de l'époque, M. Keith Peterson, avec le soutien de ses collègues, a décidé d'ouvrir un « magasin de bière et de vin » à Iqaluit, mais d'en faire un projet pilote de trois ans. De cette manière, toute répercussion potentielle du magasin pourrait être surveillée de près et éclairerait la décision de garder ou non le magasin en activité sur le long terme.

La Société des alcools et du cannabis du Nunavut et le GDN collabore avec des partenaires pour surveiller les répercussions du magasin depuis son ouverture. Afin d'éviter tout parti pris des observateurs, le rapport se concentre autant que possible sur des données plutôt que sur des comptes-rendus anecdotiques. Et bien qu'il n'ait pas toujours été possible de déterminer des relations de cause à effet, ce rapport présente, dans la mesure de nos capacités, les informations recueillies concernant les répercussions que le magasin de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut à Iqaluit a eues sur la communauté.

Agir pour réduire les méfaits liés à l'alcool au Nunavut

Le GDN reconnaît que l'alcool pose un problème majeur sur le territoire. Il s'engage donc à participer à réduire les dommages liés à l'alcool au Nunavut et à encourager une culture de consommation responsable d'alcools.

En 2010, le ministre M. Peterson a convoqué un groupe de travail pour examiner la *Loi sur les boissons alcoolisées* du Nunavut et l'approche globale du Nunavut en matière d'alcool. Au cours des deux années suivantes, le groupe de travail du ministre chargé de l'examen de la *Loi sur les boissons alcoolisées* a mené de vastes consultations auprès des 25 collectivités. Un rapport final intitulé « Une nouvelle approche : mettre fin aux méfaits » a reconnu que l'alcool est présent et constitue une préoccupation dans toutes les collectivités au Nunavut. Il a émis plusieurs recommandations visant à réduire les méfaits liés à l'alcool.

Les principales recommandations du rapport se concentraient sur le ciblage de la contrebande d'alcool, le renforcement de l'habilitation des collectivités à gérer les problèmes, le changement de la culture en matière de consommation d'alcool et l'amélioration du système de contrôle de l'alcool et de l'approvisionnement en alcool.

Parmi les recommandations figurait la libéralisation de l'accès à la bière et au vin comme moyen de réduire les méfaits causés par l'hyperlcoolisation rapide à base d'alcool fort. Le rapport recommandait également, si la communauté l'approuvait, que le gouvernement ouvre et gère un point de vente de bière et de vin dans un lieu pertinent afin d'entraver les activités de contrebande. L'ouverture du magasin de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut à Iqaluit est en partie une réponse à ces recommandations.

Le rapport du groupe de travail contient également de nombreuses autres recommandations axées sur la prévention et la réduction des risques. Le GDN a mis en œuvre un grand nombre des recommandations du rapport au cours de la dernière décennie, et il continue à œuvrer pour en concrétiser d'autres. En voici quelques exemples : la campagne de sensibilisation du public *Ayons les idées claires/Ujjiqsuqta* (financée avec les bénéfices réalisés par la Société des alcools et du cannabis du Nunavut); la *Loi sur la confiscation de biens acquis ou utilisés illégalement* (qui vise les contrebandiers et autres personnes qui tirent profit d'activités criminelles); le renforcement des dispositions sur la conduite en état d'ivresse de la *Loi sur les véhicules à moteur*, un soutien accru aux Comités d'éducation antialcoolique dans les collectivités où la consommation d'alcool est restreinte, le renforcement du soutien à la santé mentale et du traitement des dépendances dans les collectivités; et la collaboration avec le gouvernement fédéral pour créer un centre de traitement des dépendances physiques et de guérison des traumatismes sur le territoire.

Pour plus de détails sur les plans du GDN visant à réduire les méfaits liés à l'alcool sur le territoire, veuillez consulter la page <https://www.gov.nu.ca/fr/finances/information/agir-pour-reduire-les-mefaits-lies-lalcool-au-nunavut>.

Répercussions du magasin sur la communauté

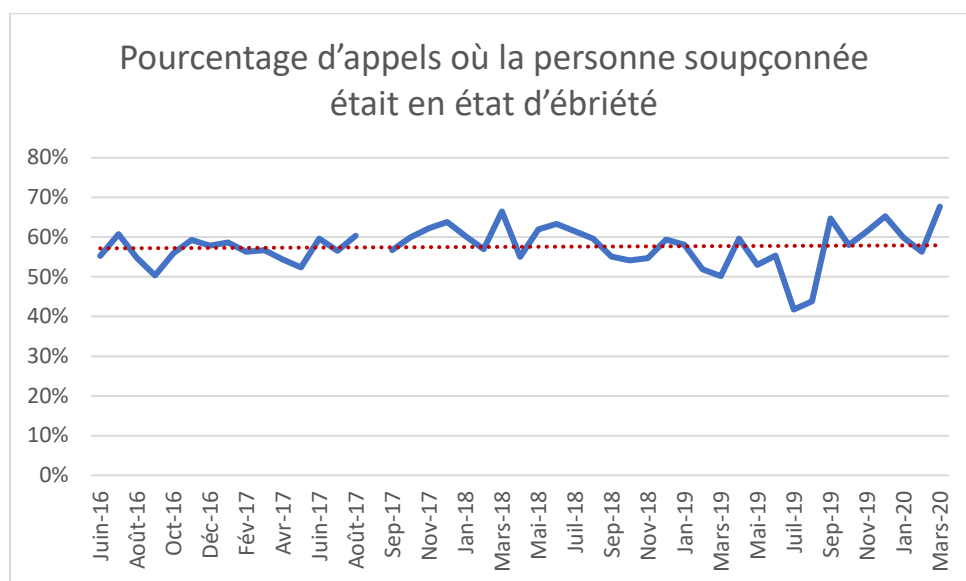
Avant l'ouverture du magasin, certaines personnes ont exprimé leur inquiétude quant aux effets néfastes que la libéralisation de l'accès à l'alcool pourrait avoir sur leur communauté. Les préoccupations les plus fréquentes étaient celles liées à l'augmentation des délits et de la violence familiale ainsi qu'aux répercussions sur la santé.

Tout au long du projet, le GDN et la Société des alcools et du cannabis du Nunavut se sont employés à surveiller les répercussions sur la communauté à la suite de l'ouverture du magasin. Un groupe de travail temporaire composé de la GRC, de la ville d'Iqaluit, de la Société d'habitation du Nunavut, de l'Office d'habitation d'Iqaluit et des ministères des Finances, de la Justice, des Services à la famille, de la Santé et de l'Éducation du GDN a recueilli les données et les informations nécessaires au suivi des répercussions. Bien que cela n'ait pas toujours été possible, les membres du groupe de travail ont été invités à établir des données de référence avant l'ouverture du magasin, puis à continuer le suivi pendant le programme pilote afin d'assurer une comparaison claire. La Société des alcools et du cannabis du Nunavut a également communiqué avec divers acteurs de la communauté pour solliciter leur avis et a organisé des enquêtes auprès de la population à l'échelle du territoire.

Cette section vise à présenter objectivement les informations fournies par les parties prenantes et le grand public. Tout changement, qu'il soit positif ou négatif, n'est pas nécessairement lié aux activités du magasin. L'information présentée doit être remise dans le contexte de tous les changements survenus à Iqaluit au cours de la période en question.

Délits et appels à la GRC

Quand la Société des alcools et du cannabis du Nunavut a ouvert le magasin, l'une des principales préoccupations de la population était la possible hausse des activités criminelles dues à la consommation d'alcool. La GRC surveille la fréquence des appels reçus à Iqaluit dans lesquels l'alcool est un facteur. Elle a signalé à la Société que les cas liés à l'alcool avaient légèrement augmenté depuis 2017, mais que cette augmentation ne reflétait pas un changement significatif. La moyenne mensuelle des appels où le plaignant ou le suspect (ou les deux) est sous l'emprise de l'alcool est passée de 67 % (avant l'ouverture du magasin) à 72 %. Cependant, le pourcentage total d'appels où le suspect est en état d'ébriété est resté relativement stable, avec une légère augmentation de 57 % (avant l'ouverture) à 59 % en moyenne. La GRC a également signalé qu'il n'y a pas eu de changement dans les taux de jeunes en état d'ébriété depuis l'ouverture du magasin.



Violence familiale

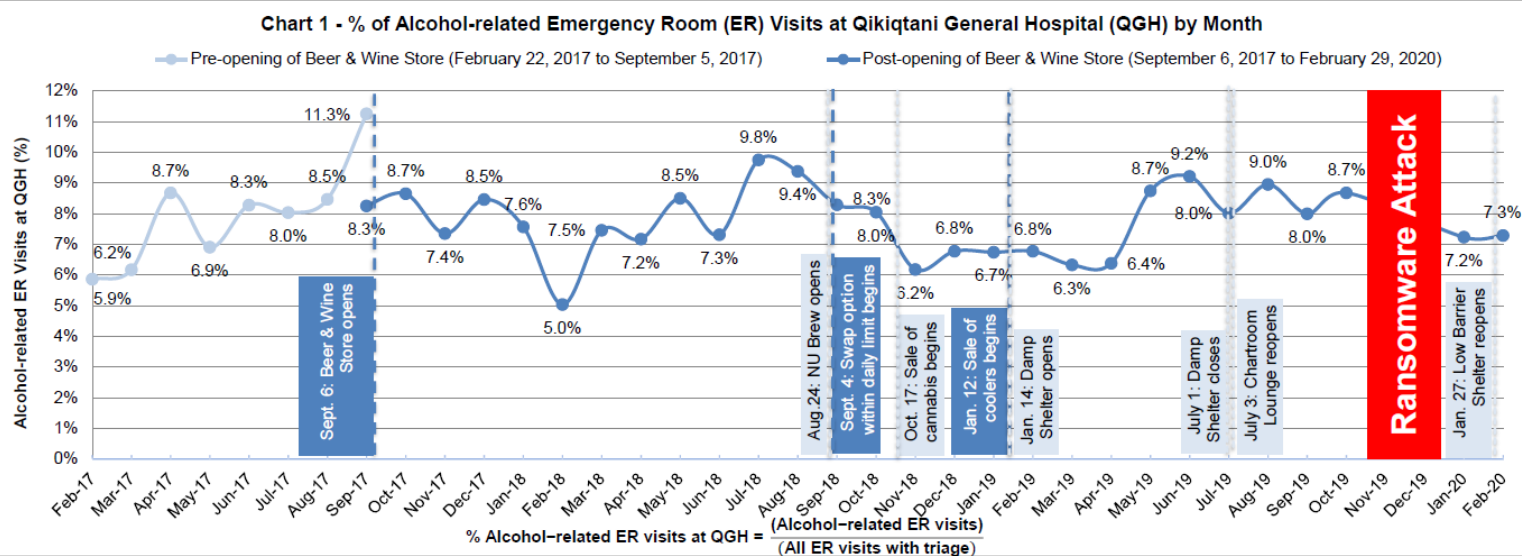
Le ministère de la Justice du GDN a confirmé qu'il n'y a pas eu d'augmentation des incidents relevant de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* qui seraient imputables à l'ouverture du magasin. Dans les années qui ont suivi l'ouverture du magasin de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut, les demandes d'ordonnances de protection d'urgence ont été moins nombreuses qu'auparavant à Iqaluit.

Les données que le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut a recueillies après l'ouverture du magasin ont indiqué qu'il n'y avait pas de changement significatif dans le pourcentage de dépistages de cas de violence familiale impliquant de l'alcool.

Les réponses du refuge pour femmes Agvik mettent en avant un lien entre la consommation d'alcool en général et certains agresseurs, mais aucun lien précis avec le magasin de la Société des alcools et du cannabis n'est établi.

Passage aux urgences

Une autre préoccupation de la population concernant un accès plus pratique à l'alcool portait sur une augmentation potentielle de personnes qui auraient besoin d'une aide médicale d'urgence à l'hôpital. Le ministère de la Santé suit le nombre de consultations aux urgences de l'hôpital général Qikiqtani (HGQ) dans lesquels l'alcool est un facteur contributif. Bien que le nombre de consultations fluctue chaque mois, leurs données ne montrent aucun changement significatif dans le pourcentage de visites dans lesquelles l'alcool est un facteur depuis l'ouverture du magasin. Le personnel de l'HGQ a également noté que les modifications apportées aux limites d'achat quotidiennes à l'automne 2018 et le début de la vente de panachés et de cidre début 2019 n'avaient pas eu d'incidence sur le nombre de visites aux urgences.



Jeunesse

Le personnel des loisirs de la ville d'Iqaluit est directement en contact avec les jeunes d'Iqaluit dans le cadre des programmes et du Centre jeunesse Makkuttukkuvik. Il a confirmé qu'il n'avait constaté aucune répercussion notable à la suite de l'ouverture du magasin. Certes, il voit de l'alcool dans les installations de la Ville, mais il s'agit généralement d'alcool fort (des spiritueux), produit que le magasin ne vend pas. Le personnel estime que l'alcool qu'il confisque aux jeunes provient en grande partie de contrebandiers.

Le personnel de l'école secondaire Inuksuk note que la consommation d'alcool continue d'être un problème chez certains élèves, mais il n'est pas certain qu'il y ait eu un changement dans les habitudes de consommation depuis l'ouverture du magasin. L'école secondaire fait écho au personnel de la ville en n'attribuant pas la consommation des jeunes aux ventes légales du magasin.

Tant le personnel de la ville que celui de l'école estiment que l'augmentation de la consommation d'alcool à domicile de membres de la famille pourrait être un problème pour certains jeunes.

Conduite avec facultés affaiblies

Statistique Canada fait état des condamnations pour conduite avec facultés affaiblies pour l'ensemble du Nunavut sans les détailler par collectivité. En 2018, l'année suivant l'ouverture du magasin de la Société des alcools et du cannabis (dernières données disponibles), le nombre d'accusations de conduite avec facultés affaiblies au Nunavut était inférieur à la moyenne sur les quatre années précédentes.

Décès liés à l'alcool

Le coroner a recensé un décès à Iqaluit en 2019 où l'alcool était un facteur. Il n'y a eu aucun décès de ce type en 2018. Le seul décès lié à l'alcool en 2017 (année d'ouverture du magasin) a été attribué à une utilisation abusive de l'alcool sur le long terme. Ce chiffre est conforme à la tendance au cours des années précédentes.

Dégâts commis par des locataires

Bien que les dégâts commis par des locataires sous l'emprise de l'alcool restent un problème pour la Société d'habitation du Nunavut et l'Office d'habitation d'Iqaluit, il n'est pas certain que le montant des dégâts ait changé depuis l'ouverture du magasin. À l'heure actuelle, les impacts réels attribuables à l'ouverture du magasin restent inconnus. Le ministère des Finances continuera à collaborer avec la Société d'habitation du Nunavut et l'Office d'habitation d'Iqaluit pour cerner leurs préoccupations.

Itinérance et pauvreté

Le personnel de première ligne du ministère des Services à la famille a plusieurs points de contact avec les personnes les plus vulnérables du Nunavut, notamment dans le cadre de l'aide au revenu, des services à l'enfance et à la famille, de la réduction de la pauvreté et de ses partenariats avec les foyers d'accueil locaux. Bien qu'il ne semble pas y avoir de changement majeur dans le nombre de nouvelles personnes orientées vers les Services à la famille depuis l'ouverture du magasin de la Société des alcools et du cannabis, tout lien entre le magasin et les programmes des services aux familles est de nature empirique.

La Société Uquutaq gère le refuge d'urgence pour hommes à Iqaluit. L'alcool a des répercussions importantes sur les activités de la Société Uquutaq, car nombre de ses clients sont aux prises avec des dépendances, notamment l'alcoolisme, ce qui nuit à leur capacité de stabilité sur le lieu de travail, dans leur logement et dans leur situation familiale. Les drogues et l'alcool sont interdits au sein du foyer d'accueil d'urgence pour hommes.

Pour soutenir les personnes sous l'emprise de l'alcool, la Société Uquutaq a ouvert un refuge avec des conditions d'entrée moins restrictives. De nombreux clients qui utilisent cet établissement ont acheté leur alcool au magasin de la Société des alcools et du cannabis. La Société Uquutaq estime que cet accès plus facile à l'alcool a augmenté le nombre de personnes qui sont refusées au refuge d'urgence pour hommes et qui dépendent du refuge moins restrictif, et que cela a entraîné une augmentation du nombre d'incidents au sein du refuge.

Bien qu'aucune donnée datant d'avant l'ouverture du magasin et permettant d'établir une comparaison n'ait été fournie, le nombre de clients refusés au refuge d'urgence de la Société Uquutaq a considérablement augmenté ces dernières années. En 2018, l'admission a été refusée à 90 personnes en état d'ivresse, et en 2019, 254 personnes ont été refusées pour le même motif.

Ventes et importations de spiritueux

L'un des principaux objectifs de la libéralisation de l'accès aux boissons à faible teneur en alcool était d'encourager les Nunavummiut à choisir ces options plutôt que l'alcool fort dont on se sert de manière plus « libérale » (sans le mesurer) et qui entraîne une augmentation des situations dangereuses d'hyperalcoolisation rapide. Une mesure permettant de déterminer si le magasin a réussi à déclencher ce changement consiste à comparer les ventes de permis d'importation à Iqaluit avant et après l'ouverture du magasin.

En 2017-2018, l'exercice financier au cours duquel le magasin a ouvert, les ventes de permis pour spiritueux du bureau des permis d'Iqaluit ont diminué de 30 % (en volume) par rapport à l'exercice 2016-2017, soit une diminution de 20 000 litres. Comme le magasin n'a opéré que pendant 7 mois en 2017-2018 (de septembre 2017 à mars 2018), la comparaison entre les mois suivant l'ouverture du magasin et la même période de l'année précédente permet de mieux comprendre l'importance de la baisse des importations de spiritueux qui a résulté de l'ouverture du magasin. Dans les sept mois qui ont suivi l'ouverture du magasin, le volume de spiritueux importés à Iqaluit a chuté de 53 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La tendance à la baisse des importations de spiritueux s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018-2019 (la première année complète après l'ouverture du magasin) : les ventes de permis d'importation pour des spiritueux du bureau des permis d'Iqaluit ont baissé de 51 % (en volume) par rapport à l'exercice 2016-2017, la dernière année complète avant l'ouverture du magasin.

Il n'est pas surprenant que les ventes des permis d'importation de vin et de bière aient également diminué de manière importante après l'ouverture du magasin. Le volume de bière importé a diminué de 88 % après l'ouverture du magasin tandis que le volume de vin importé a diminué de 77 %. Par conséquent, plus d'argent va à la Société des alcools et du cannabis, et donc ensuite au GDN, au lieu d'aller aux détaillants du sud du Canada.

Certaines quantités d'alcool sont importées sans permis, que ce soit légalement ou illégalement. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'alcool importé pour lequel aucun permis n'a été acheté.

Ville d'Iqaluit

Le 12 mai 2020, la ville d'Iqaluit a officiellement adopté une motion pour demander au gouvernement du Nunavut de garder le magasin ouvert à la fin du projet pilote de trois ans.

Le personnel municipal consulté estime que la plupart des problèmes liés à l'alcool à Iqaluit viennent de l'alcool fort (des spiritueux) et de la contrebande illégale. Le maire de la ville estime que la fermeture du magasin « redirigerait les gens vers la contrebande, ce qui aurait des conséquences terribles pour Iqaluit et le Nunavut dans son ensemble ».

De manière anecdotique, le personnel note qu'il semble y avoir une augmentation des incidents liés à la consommation d'alcool sur la voie publique, mais qu'il y a moins individus sous l'emprise de l'alcool en public. Lors de discussions avec la Société des alcools et du cannabis, la ville a fait remarquer qu'on voyait plus de canettes de bière par terre depuis l'ouverture du magasin.

La ville aimerait que le programme de recyclage des canettes de la Société des alcools et du cannabis soit mieux mis en valeur afin d'aider à résoudre le problème de la quantité croissante de canettes de bière jetées sur la voie publique. Elle souhaiterait également la création à Iqaluit d'un centre spécialisé dans la santé mentale pour s'attaquer aux problèmes plus larges liés à l'alcool.

Opinion publique

L'opinion publique a été sondée à plusieurs reprises pour avoir son avis sur le magasin de la Société des alcools et du cannabis, notamment lors d'une enquête en ligne sur l'ouverture potentielle du magasin, suivie d'un plébiscite non contraignant en 2015. La Société des alcools et du cannabis a également entrepris deux sondages de l'opinion publique, l'un à mi-parcours du projet pilote à l'automne 2018 et l'autre plus récemment en mars 2020. Le premier plébiscite sur l'ouverture du magasin s'est soldé par un « oui » à 77 % des voix. Dans l'enquête de 2020, à peu près le même pourcentage de la population (75 % du total des réponses, ou 77 % après suppression des réponses « sans opinion ») est favorable au maintien du magasin à l'issue du projet pilote de trois ans.

Résultats de l'enquête de mars 2020

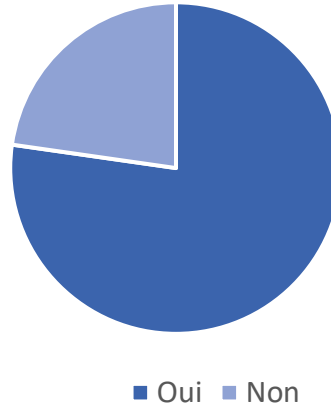
La Société des alcools et du cannabis a lancé une enquête en février 2020 pour sonder l'opinion publique sur le magasin d'Iqaluit. Plus précisément, l'enquête a sollicité l'opinion de la population sur les activités du magasin et sur les répercussions perçues du magasin à titre personnel et sur leur communauté. L'enquête pouvait être remplie en ligne ou sur papier dans toutes les langues officielles.

Bien que la Société des alcools et du cannabis ait reçu plus de 800 réponses à l'enquête, un certain biais d'auto-sélection a pu jouer. Les personnes qui voulaient donner leur avis l'ont fait, et celles qui ne le voulaient pas ne l'ont pas fait. Pour que les résultats d'une enquête soient réellement significatifs sur le plan statistique, il faudrait interroger un échantillon aléatoire de personnes. La Société des alcools et du cannabis a plutôt décidé de donner à chaque personne la possibilité d'apporter sa contribution si elle le souhaitait.

Voici ci-dessous les points saillants des quelque 800 réponses à l'enquête que nous avons reçues. Les résultats complets se trouvent dans l'annexe du rapport.

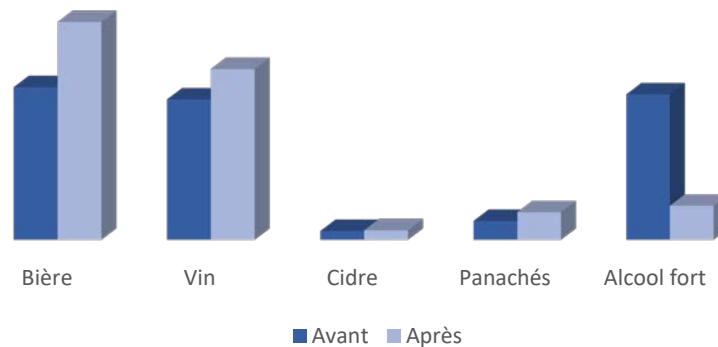
Points saillants de l'enquête de mars 2020

Voulez-vous que le magasin d'Iqaluit reste ouvert?



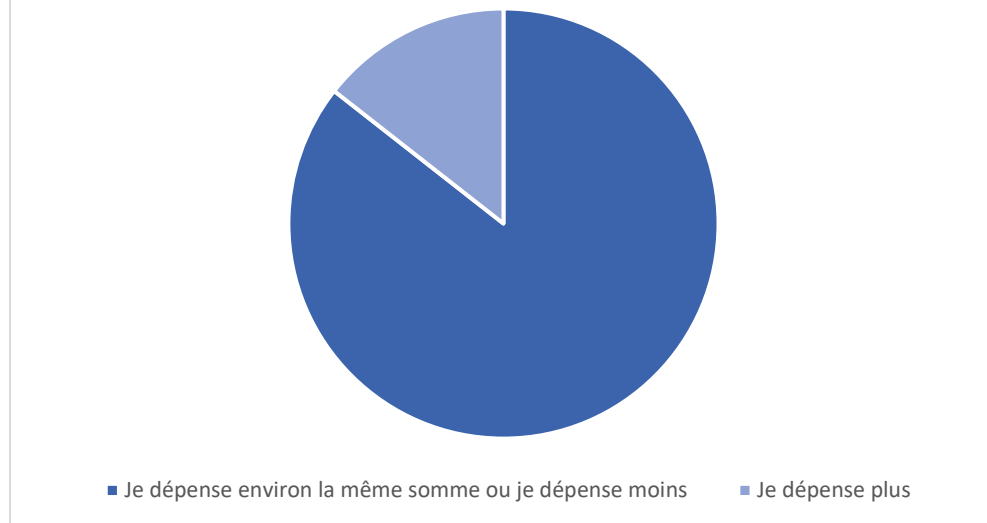
75 % des personnes interrogées souhaitent que le magasin d'Iqaluit reste ouvert à l'issue du projet pilote de trois ans.

Boisson alcoolisée la plus souvent consommée avant et après l'ouverture du magasin



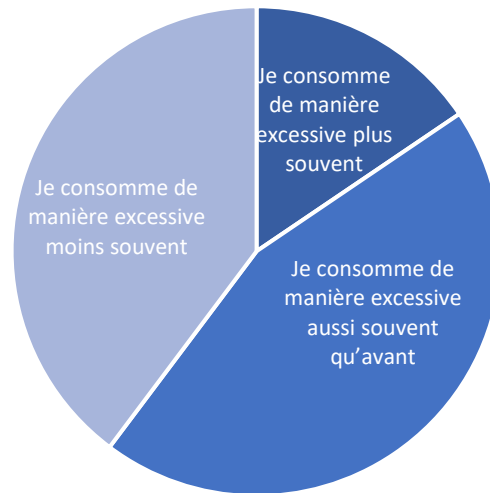
L'un des objectifs du magasin était de modifier les habitudes de consommation de la population pour qu'elle délaisse les spiritueux (l'alcool fort) au profit de boissons moins alcoolisées comme le vin, la bière, les panachés et le cidre. Les résultats de l'enquête indiquent que le nombre de personnes qui consommaient le plus souvent de l'alcool fort avant l'ouverture du magasin a chuté de façon spectaculaire (de 31 % à 7 %).

Habitudes de dépense en alcool avant et après l'ouverture du magasin



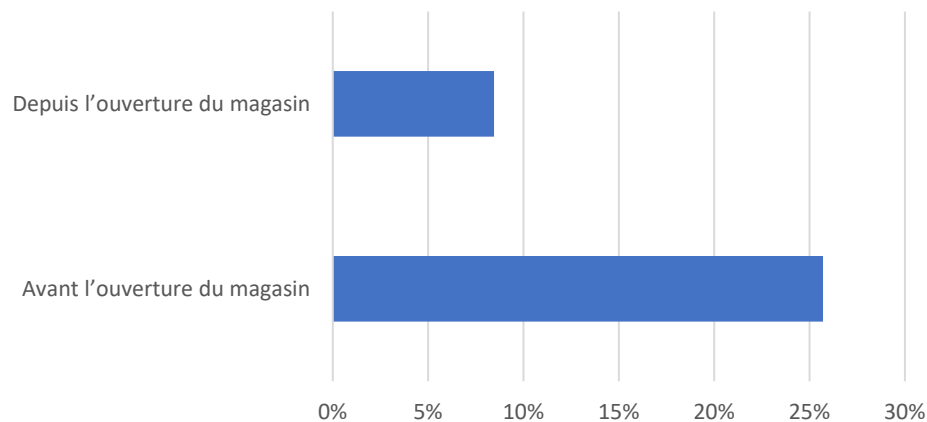
Lors des consultations qui ont précédé l'ouverture du magasin, la population a exprimé la crainte qu'un magasin incite certaines personnes à dépenser plus d'argent en l'alcool. Les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête ont indiqué que dans leur majorité (68 %), elles dépensaient autant ou moins en alcool qu'avant l'ouverture du magasin.

Habitudes en matière d'hyperlcoolisation rapide avant et après l'ouverture du magasin



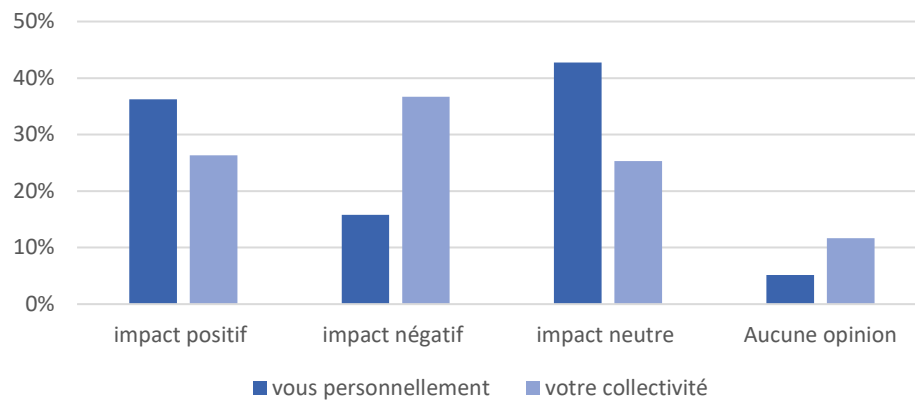
La Société des alcools et du cannabis a adopté les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada en suivant les conseils du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. Ces directives fournissent de l'information sur la correspondance avec un verre d'alcool et des conseils pour des habitudes de consommation plus sûres. Pour procéder à une comparaison, nous avons demandé aux personnes interrogées qui s'adonnent à l'hyperlcoolisation rapide combien de fois ils recourent à cette pratique par rapport à avant l'ouverture du magasin. Seuls 15 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont déclaré qu'elles s'adonnaient plus souvent à l'hyperlcoolisation rapide maintenant qu'avant l'ouverture du magasin. 79 % des personnes interrogées déclarent qu'elles le font autant ou moins depuis l'ouverture du magasin.

Pourcentage de personnes qui rapportent avoir acheté de l'alcool à un contrebandier



Lorsque le groupe de travail sur l'examen de la *Loi sur les boissons alcoolisées* a recommandé l'ouverture d'un magasin proposant des produits à faible teneur en alcool, son raisonnement était en partie motivé par la lutte contre le marché illicite : il s'agissait d'entraver le trafic d'alcool en proposant un point de vente contrôlé plus sûr, plus pratique pour l'achat d'alcool. Les résultats de l'enquête montrent que le magasin contribue à la réalisation de ces objectifs. Parmi les personnes interrogées, 26 % ont déclaré avoir acheté de l'alcool à un contrebandier avant l'ouverture du magasin. Mais, seuls 8 % disent l'avoir fait depuis l'ouverture du magasin. De plus, 1 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles achetaient plus souvent de l'alcool à un contrebandier qu'avant l'ouverture du magasin.

Répercussions perçues du magasin de la Société des alcools et du cannabis



Nous avons interrogé la population sur les répercussions qu'elle estime que le magasin aurait, à titre personnel et sur la communauté. Il y a plus de personnes qui pensent que le magasin les affecte de manière positive que de personnes qui pensent que le magasin les affecte de manière négative. Cependant, lorsqu'on interroge les gens sur les répercussions sur la communauté, les perceptions sont inversées. Environ 37 % des personnes interrogées estiment que le magasin a eu des répercussions négatives sur la communauté. Pourtant, un peu plus de la moitié (51 %) des personnes interrogées estime que le magasin est un ajout neutre ou positif à la communauté.

Opinion des Inuits

Pour déterminer si les personnes inuites et les personnes non inuites ont des perceptions différentes, nous avons isolé les réponses des personnes s'étant identifiées comme Inuits du Nunavut pour les trois questions sur la perception les plus importantes de l'enquête :

- Vous voulez que le magasin d'Iqaluit reste ouvert?
- Pensez-vous que l'ouverture du magasin a eu des répercussions positives, négatives ou neutres sur vous à titre personnel?
- Pensez-vous que l'ouverture du magasin a eu des répercussions positives, négatives ou neutres sur votre communauté?

Les réponses des personnes interrogées inuites étaient assez semblables à celles de l'ensemble des personnes interrogées dans l'enquête. Parmi les réponses des Inuits seulement, 71 % souhaitent que le magasin reste ouvert, 75 % pensent que le magasin a des répercussions positives ou neutres à titre personnel et 52 % pensent que le magasin a eu des répercussions positives ou neutres sur leur communauté.

À propos du magasin de la Société des alcools et du cannabis

La Société des alcools et du cannabis traite environ 200 000 transactions distinctes par an, dont la plupart ont lieu au magasin d'Iqaluit. Dans le cadre des activités du magasin, en 2019-2020, la Société des alcools et du cannabis a vendu 1,2 million de litres d'alcool à faible teneur en alcool en 2019-2020, majoritairement de la bière (1,03 million de litres). Ces ventes ont représenté environ 11,6 millions de dollars de recettes, sans compter les produits que le magasin vend comme les sacs, les porte-bières et les permis d'importation. Les secteurs d'activité de la Société des alcools et du cannabis sont tous intégrés et de nombreuses ressources et dépenses sont communes, il est donc difficile d'isoler facilement la contribution du magasin aux résultats financiers globaux. Toutefois, selon une estimation proche des chiffres réels, le magasin d'Iqaluit rapporte environ 3 millions de dollars de bénéfices à la Société chaque année. La Société des alcools et du cannabis dépense environ 500 000 dollars par an pour financer la campagne Ayons les idées claires/Ujjiqsuqta, qui vise à sensibiliser la population à la consommation socialement responsable d'alcools et de cannabis. En fin d'exercice, les bénéfices sont remis au GDN, qui s'en sert pour soutenir les priorités et les activités du gouvernement. L'année dernière, la Société des alcools et du cannabis a transféré 4,3 millions de dollars de bénéfices au GDN.

La Société des alcools et du cannabis emploie neuf employés de plus qu'avant l'ouverture du magasin : sept au magasin, et deux dans des rôles de soutien aux activités ou pour les besoins administratifs. Les sept employés qui travaillent au magasin sont tous des Inuits du Nunavut.

Le personnel du magasin reconnaît les méfaits potentiels de l'alcool et s'engage à offrir un service responsable. Le personnel est habilité à refuser de servir les personnes qui semblent en état d'ébriété. Il est même tenu de le faire. La Société des alcools et du cannabis prend cette responsabilité très au sérieux et a entendu de nombreux compliments au sujet de l'approche polie, mais ferme, du personnel lorsqu'il refuse de vendre de l'alcool à des clients. En outre, le personnel peut également refuser de servir les personnes qui s'énervent ou importunent de quelque manière qu'il soit le personnel du magasin ou les clients.

Le magasin permet à la Société des alcools et du cannabis d'interagir directement avec ses clients, ce que les activités de vente à distance ne permettent pas. Elle profite régulièrement de cette occasion pour distribuer du matériel pédagogique sur l'utilisation responsable de l'alcool.

Prochaines étapes :

Sur la base des informations fournies, le ministre des Finances (qui est également le ministre dont dépend la Société des alcools et du cannabis) prendra, en concertation avec ses collègues, la décision d'autoriser ou non la Société des alcools et du cannabis à poursuivre l'exploitation de son magasin d'Iqaluit.

Nonobstant cette décision, le GDN continuera à mettre en œuvre une approche misant sur la prévention et la réduction des méfaits liés à la consommation d'alcool sur le territoire.

Le ministère des Finances a entrepris un examen détaillé de la *Loi sur les boissons alcoolisées* dans l'intention de la réviser conformément à l'approche en matière de réduction des méfaits que le groupe de travail sur l'examen de la *Loi* a recommandé dans son rapport « Une nouvelle approche : mettre fin aux méfaits ».

Annexe A : Résultats du sondage 2020 sur le magasin d'Iqaluit de la SACN

| | Reçus | | | Consentement accordé | | | Sondages utilisables * | | |
|-------------|----------|--------------|------------|----------------------|--------------|------------|------------------------|--------------|------------|
| | En ligne | Copie papier | Total | En ligne | Copie papier | Total | En ligne | Copie papier | Total |
| Anglais | 809 | 7 | 816 | 801 | 6 | 807 | 743 | 6 | 749 |
| Français | 11 | 0 | 11 | 11 | 0 | 11 | 9 | 0 | 9 |
| Inuktitut | 4 | 1 | 5 | 2 | 1 | 3 | 1 | 1 | 2 |
| Inuinnaqtun | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 824 | 8 | 832 | 814 | 7 | 821 | 753 | 7 | 760 |

*Les résultats proviennent des formulaires dans lesquels le consentement a été accordé et où le sondé n'avait pas indiqué avoir déjà répondu au sondage.

Avez-vous déjà acheté de l'alcool au magasin d'Iqaluit?

| | Réponses | % |
|----------------|----------|-------|
| Oui | 653 | 86 % |
| Non | 90 | 12 % |
| Aucune opinion | 15 | 2 % |
| | 758 | 100 % |

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de midi à 19 h. Quel est votre degré de satisfaction relativement aux heures d'ouverture?

| | Réponses | % |
|-----------------------|----------|-------|
| Très satisfait(e) | 225 | 30 % |
| Plutôt satisfait(e) | 186 | 25 % |
| Neutre | 168 | 22 % |
| Plutôt insatisfait(e) | 83 | 11 % |
| Très insatisfait(e) | 42 | 6 % |
| Aucune opinion | 55 | 7 % |
| | 759 | 100 % |

Quel est votre degré de satisfaction quant au service à la clientèle du magasin?

| | Réponses | % |
|-----------------------|----------|-------|
| Très satisfait(e) | 447 | 59 % |
| Plutôt satisfait(e) | 135 | 18 % |
| Neutre | 67 | 9 % |
| Plutôt insatisfait(e) | 19 | 3 % |
| Très insatisfait(e) | 18 | 2 % |
| Aucune opinion | 71 | 9 % |
| | 757 | 100 % |

Le GN restreint les quantités de produits qu'un client peut acheter chaque jour dans le magasin. Êtes-vous d'accord avec le maintien de ces limites?

| | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| Oui, garder les limites comme elles sont | 335 | 45 % |
| Non, les limites devraient être retirées | 115 | 16 % |
| Les limites devraient être augmentées | 97 | 13 % |
| Les limites devraient être réduites | 152 | 21 % |
| Aucune opinion | 39 | 5 % |
| | 738 | 100 % |

Quel genre de boisson alcoolisée buviez-vous le plus souvent avant l'ouverture du magasin?

Quel genre de boisson alcoolisée buvez-vous le plus souvent maintenant (depuis l'ouverture du magasin)?

| | Avant | % | Après | % |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Bière | 211 | 33 % | 301 | 47 % |
| Vin | 194 | 30 % | 236 | 37 % |
| Cidre | 12 | 2 % | 13 | 2 % |
| Panachés | 26 | 4 % | 38 | 6 % |
| Alcool fort (spiritueux) | 201 | 31 % | 47 | 7 % |
| | 644 | 100 % | 635 | 100 % |

Dépensez-vous plus, moins ou environ la même somme d'argent par semaine pour les boissons alcoolisées depuis l'ouverture du magasin?

| Dépenses en alcool : | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| Je dépense plus | 102 | 13 % |
| Je dépense moins | 244 | 32 % |
| Je dépense environ la même somme | 271 | 36 % |
| Je ne dépense aucun argent | 90 | 12 % |
| Aucune opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | 50 | 7 % |
| | 757 | 100 % |

Vous arrive-t-il de consommer de l'alcool de manière excessive?

| | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| Oui | 171 | 23 % |
| Non | 545 | 72 % |
| Aucune opinion / Préfère ne pas répondre | 42 | 6 % |
| | 758 | 100 % |

Si vous avez répondu « Oui » à la question 10 : consommez-vous de l'alcool de manière excessive plus souvent, à peu près aussi souvent qu'avant, ou moins souvent depuis l'ouverture du magasin? Si vous avez répondu « Non » ou « Aucune d'opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre » à la question 10, veuillez ne pas répondre à cette question.

| | Réponses | % |
|---|----------|-------|
| Je consomme de manière excessive plus souvent | 25 | 15 % |
| Je consomme de manière excessive aussi souvent qu'avant | 72 | 42 % |
| Je consomme de manière excessive moins souvent | 64 | 37 % |
| Aucune opinion / Préfère ne pas répondre | 10 | 6 % |
| | 171 | 100 % |

Avez-vous déjà fait l'achat d'alcool auprès d'un trafiquant?

| | Avant l'ouverture du magasin | | Depuis l'ouverture du magasin | |
|--|------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| | Réponses | % | Réponses | % |
| Oui | 193 | 26 % | 64 | 8 % |
| Non | 526 | 70 % | 657 | 87 % |
| Aucune opinion / Préfère ne pas répondre | 32 | 4 % | 36 | 5 % |
| | 751 | 100 % | 757 | 100 % |

Achetez-vous des boissons alcoolisées de trafiquants plus souvent, à peu près aussi souvent qu'avant, ou moins souvent depuis l'ouverture du magasin?

| | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| J'achète des trafiquants plus souvent | 7 | 1 % |
| J'achète des trafiquants à peu près aussi souvent qu'avant | 14 | 2 % |
| J'achète des trafiquants moins souvent qu'avant | 125 | 17 % |
| Je n'ai jamais acheté d'alcool des trafiquants | 495 | 67 % |
| Aucune opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | 102 | 14 % |
| | 743 | 100 % |

Dans l'ensemble, pensez-vous que l'ouverture du magasin a eu un impact positif, négatif ou neutre sur vous personnellement?

| | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| Le magasin a eu un impact positif sur moi | 273 | 36 % |
| Le magasin a eu un impact négatif sur moi | 119 | 16 % |
| Le magasin a eu un impact neutre sur moi | 322 | 43 % |
| Aucune opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | 39 | 5 % |
| | 753 | 100 % |

Dans l'ensemble, pensez-vous que l'ouverture du magasin a eu un impact positif, négatif ou neutre sur votre collectivité?

| | Réponses | % |
|---|----------|-------|
| Le magasin a eu un impact positif sur ma collectivité | 199 | 26 % |
| Le magasin a eu un impact négatif sur ma collectivité | 277 | 37 % |
| Le magasin a eu un impact neutre sur ma collectivité | 191 | 25 % |
| Aucune opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | 88 | 12 % |
| | 755 | 100 % |

La Société des alcools et du cannabis du Nunavut a ouvert le magasin d'Iqaluit en septembre 2017 dans le cadre d'un projet pilote de trois ans. Voulez-vous que le magasin d'Iqaluit reste ouvert après la fin de la période de trois ans?

| | Réponses | % |
|--|----------|-------|
| Oui | 564 | 75 % |
| Non | 166 | 22 % |
| Aucune opinion/Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | 24 | 3 % |
| | 754 | 100 % |

Démographie

Dans quelle municipalité vivez-vous?

| | Réponses | % |
|----------------------------|----------|-------|
| Iqaluit | 662 | 88 % |
| Arctic Bay | 7 | 1 % |
| Arviat | 5 | 1 % |
| Cambridge Bay | 6 | 1 % |
| Cape Dorset | 6 | 1 % |
| Chesterfield Inlet | 2 | 0 % |
| Clyde River | 1 | 0 % |
| Gjoa Haven | 1 | 0 % |
| Hall Beach | 3 | 0 % |
| Igloolik | 7 | 1 % |
| Kimmitut | 2 | 0 % |
| Kugluktuk | 3 | 0 % |
| Pangnirtung | 5 | 1 % |
| Pond Inlet | 10 | 1 % |
| Qikiqtarjuaq | 1 | 0 % |
| Rankin Inlet | 19 | 3 % |
| Resolute Bay | 2 | 0 % |
| Taloyoak | 1 | 0 % |
| Whale Cove | 1 | 0 % |
| Je n'habite pas le Nunavut | 5 | 1 % |
| Préfère ne pas répondre | 7 | 1% |
| | 756 | 100 % |

Êtes-vous un Inuit du Nunavut?

| | Réponses | % |
|-------------------------|----------|-------|
| Oui | 271 | 36 % |
| Non | 437 | 59 % |
| Préfère ne pas répondre | 38 | 5 % |
| | 746 | 100 % |

Quel âge avez-vous?

| | Réponses | % |
|-------------------------|----------|------|
| Moins de 16 ans | 0 | 0 % |
| 16 à 18 | 7 | 1 % |
| 19 à 24 | 60 | 8 % |
| 25 à 34 | 212 | 28 % |
| 35 à 44 | 207 | 27 % |
| 45 à 54 | 142 | 19 % |
| 55 à 64 | 89 | 12 % |
| 65 ou plus | 28 | 4 % |
| Préfère ne pas répondre | 10 | 1 % |
| | 755 | 1 |

Quel est votre sexe?

| | Réponses | % |
|-------------------------|----------|-------|
| Masculin | 337 | 46 % |
| Féminin | 382 | 52 % |
| Autre | 2 | 0 % |
| Préfère ne pas répondre | 19 | 3 % |
| | 740 | 100 % |

Quel est votre revenu annuel personnel?

| | Réponses | % |
|-------------------------|----------|-------|
| Moins de 10 000 \$ | 13 | 2 % |
| 10 000 \$ à 29 999 \$ | 24 | 3 % |
| 30 000 à 49 999 \$ | 25 | 3 % |
| 50 000 \$ à 69 999 \$ | 54 | 7 % |
| 70 000 \$ à 90 000 \$ | 132 | 18 % |
| Plus de 90 000 \$ | 375 | 50 % |
| Préfère ne pas répondre | 125 | 17 % |
| | 748 | 100 % |